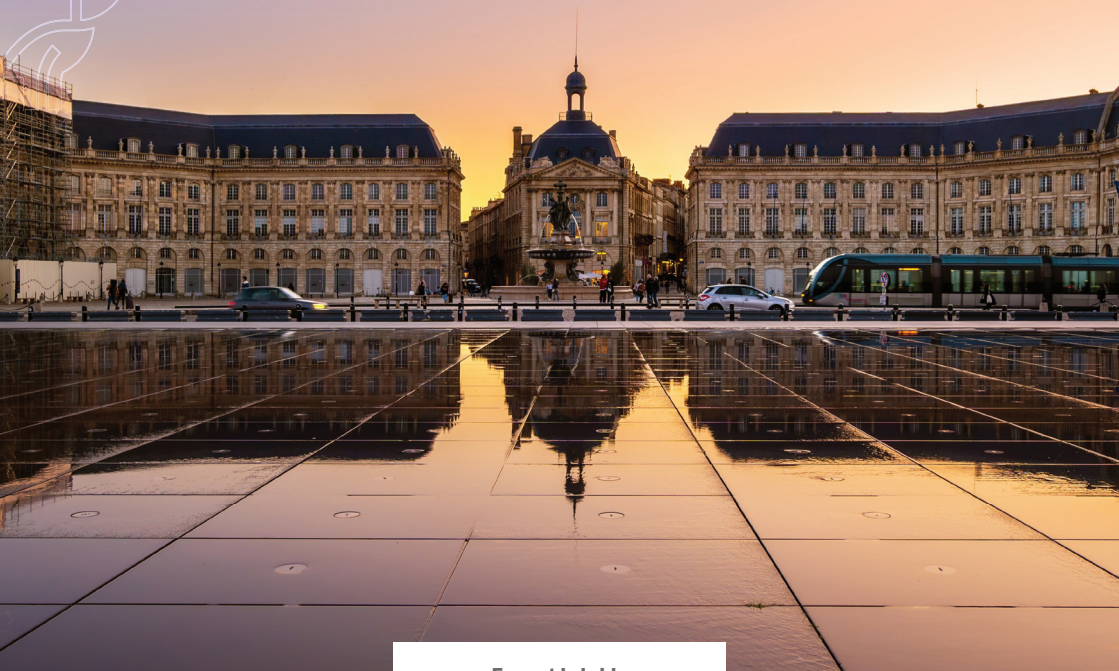


29^{ÈMES} UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE TRANSPLANTATION

RDV LES 18&19 JUIN 2026
Amphithéâtre Jean Touton,
18bis Place de la Bourse, BORDEAUX



Format hybride

en présentiel et distanciel



En partenariat avec



JEUDI 18 JUIN

- 13h30-13h45** Introduction Astellas
- 13h45-15h30** **1. COMPRENDRE ET REDUIRE LE REFUS AU DON D'ORGANES : PERSPECTIVES PSYCHOLOGIQUES, ORGANISATIONNELLES ET ETHIQUES**
MODERATEURS : Pr Thierry & Dr Aubert
- 13h45-14h00 Actualités
- 14h00-14h15 Mieux comprendre le refus au don d'organes | Pr Zouaghi, Sociologue, Rouen
- 14h15-14h30 Coordonner les refus au don d'organes | Dr Rogier, Anesthésiste-Réanimateur, CHU Bordeaux
- 14h30-14h45 Le modèle de gestion espagnol | Pr Badenes, Anesthésiste, Hospital Clínico Universitario de Valencia
- 14h45-15h00 Refus au don d'organes, enjeux éthiques | Pr Mamzer, Professeur d'éthique et de Médecine Légale, Hôpital Necker - Enfants malades, AP-HP
- 15h00-15h15 Le rôle des associations de patients | Orateur en attente de confirmation
- 15h15-15h30 **Echanges**
-
- PAUSE DE 15H30 À 16H**
- 16h00-18h00** **2. GREFFE ET SUIVI LONG TERME: DEFIS, COMPLICATIONS ET PERSPECTIVES**
MODERATEURS : Pr Conti & Pr Coilly
- 16h00-16h30 Comment travailler ensemble ? (PEPR & FHU GIFT) | Pr Vibert, Chirurgien digestif, CHB Paul Brousse & Dr Goumard, Chirurgien digestif, La Pitié-Salpêtrière
- 16h30-16h50 Parcours de soins commun à tous les patients | Pr Tourret, Néphrologue, La Pitié-Salpêtrière
- 16h50-17h20 Greffes complexes | Pr Couzi, Néphrologue, CHU Bordeaux
- 17h20-17h40 Suivi à long terme et complications post-greffe | Orateur en attente de confirmation
- 17h40-18h00 **Echanges**

Comité scientifique

Pr Audrey Coilly | Hépatologue, CHB Paul Brousse
Dr Shaida Varnous | Cardiologue,
Hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP
Pr Filomena Conti | Hépatologue,
Hôpital Pitié-Salpêtrière, AP-HP

Dr François Provôt | Néphrologue, Hôpital Huriez, CHU Lille
Dr Olivier Aubert | Néphrologue,
Hôpital Necker - Enfants malades, AP-HP
Pr Antoine Thierry | Néphrologue, CHU Poitiers

VENDREDI 19 JUIN

9h30-11h00 **3. DEFIS ET PERSPECTIVES DE LA XENOTRANSPLANTATION EN FRANCE**
MODERATEUR : Dr Provôt

- 9h30-9h50 Xénotransplantation : où en est-on ? | Dr Goutaudier, Néphrologue, Hôpital Européen Georges-Pompidou
- 9h50-10h10 Quel positionnement de la France vis à vis de la xénotransplantation ? | Pr Blancho, Néphrologue, CHU Nantes
- 10h10-10h30 Xénotransplantation, enjeux éthiques | Mr Dumont, Philosophe
- 10h30-11h00 **Echanges**

PAUSE DE 11H À 11H30

11h30-12h45 **4. GROSSESSE, FERTILITE ET SEXUALITE APRES TRANSPLANTATION : ENJEUX ET ACCOMPAGNEMENT**
MODERATEUR : Dr Varnous

- 11h30-11h50 Accès à la parentalité après transplantation d'organe | Pr Hertig, Néphrologue, Hôpital Foch
- 11h50-12h10 Suivi de la grossesse | Pr Nizard, Gynécologue-Obstétricien & Dr Arzouk, Néphrologue, La Pitié-Salpêtrière
- 12h10-12h25 Sexualité | Orateur en attente de confirmation
- 12h25-12h35 **Echanges**
- 12h35-12h40 **Conclusion Astellas**

DÉJEUNER À PARTIR DE 12H45



À destination des experts de la greffe



Partage d'Expériences Pratiques
vers une prise en charge optimale des patients

À destination des équipes d'éducation thérapeutique, principalement des infirmières



À destination des équipes impliquées dans l'éducation thérapeutique des patients transplantés

Astellas Pharma France - 9, place Marie-Jeanne Bassot - 92300 Levallois-Perret
www.astellas.com - Tél. 01 55 91 75 00 - Fax. 01 55 91 75 68



Conformément au dispositif d'encadrement des avantages (« dispositif LEA ») codifié aux articles L.1453-3 et suivants du Code de la santé publique, Astellas Pharma France effectuera les formalités préalables de déclaration ou d'autorisation auprès de l'autorité compétente en fonction de votre profession et du montant des avantages octroyés (transports, restauration...) dans le cadre de votre participation à l'évènement. Pour rappel, le dispositif LEA interdit aux laboratoires pharmaceutiques d'octroyer de l'hospitalité aux étudiants en formation initiale (repas, pause, etc.).

Conformément au Code de la santé publique, Astellas Pharma France divulguera, si nécessaire, les avantages octroyés à l'occasion de votre participation à l'évènement et leurs montants sur le site unique de la Transparence à l'adresse suivante : www.transparence.sante.gouv.fr.

Par ailleurs, vos données personnelles font l'objet d'un traitement par Astellas Pharma France aux fins de gestion des manifestations à caractère promotionnel ou scientifique (invitation, prise en charge, respect du dispositif LEA, transparence des liens, etc.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Toutefois, les traitements qui relèvent d'une obligation légale d'Astellas Pharma France (dispositif LEA et transparence des liens) ne peuvent pas faire l'objet d'une demande d'effacement ou d'opposition.

Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : privacy@astellas.com et/ou Astellas Pharma France 9 place Marie-Jeanne Bassot - 92300 - Levallois-Perret - France - Tel. 01.55.91.75.00. Pour une information complète relative au traitement de vos données, veuillez consulter notre site internet : <https://www.astellas.com/en/about/privacy-center#section-f-1> ou nous contacter à l'adresse ci-dessus.